



ANIMONS JOYEUSEMENT VOS PROJETS

REGLEMENT INTERIEUR

RESPECT - HORAIRES - COURS :

L'assiduité aux cours est indispensable à la bonne progression du programme collectif. Il est souhaitable d'arriver 10 min avant le cours car ce dernier commence à heure juste. Les portables seront obligatoirement en veille durant les séances. Chaque élève doit respecter l'animateur, les horaires, les locaux. Les cours sont dispensés au Centre Socioculturel de Mirebeau-sur-Bèze. La présence des parents n'est pas souhaitée.

TENUE :

Pour la propreté de la salle et le respect de tous, une tenue correcte est demandée. Elle doit être adaptée à la discipline sur consigne de l'animateur.

ABSENCE :

Les absences pour hospitalisation ou immobilisation d'au moins un mois justifieront un remboursement au prorata.

ADHESION + COTISATION :

L'adhésion pour l'année 2015-2016 à l'association « Anym' & Vous » est fixée à 10 € conformément à la décision de l'assemblée générale et payable à l'inscription.

La cotisation est payable à l'avance (en une fois, deux fois ou par trimestre) :

- Atelier clown : 70 € les 5 séances sur un trimestre ;
- Atelier théâtre : 70 € par trimestre soit 210 € à l'année ;
- Atelier hip-hop : 90 € par trimestre soit 270 € à l'année.

AUTORISATIONS PARENTALES :

1 - HOSPITALISATION

En cas d'urgence, j'autorise la prise en charge de mon enfant, par le S.A.M.U. ou les pompiers.

2 - DROIT A L'IMAGE :

J'autorise l'association à utiliser les photographies ou vidéos prises au sein des activités pour un usage promotionnel public.

Fait à _____

Signature(s) le _____